



Facturation électronique : Summeo by EDEDOC accompagne les TPE et PME dans l'anticipation de la réforme

À l'approche de la réforme de la facturation électronique, dont la première échéance opérationnelle interviendra en septembre 2026, plus de 80 % des entreprises françaises n'ont pas encore désigné de plateforme agréée. Dans ce contexte, Summeo by EDEDOC se positionne comme une solution de référence pour accompagner les TPE et PME dans leur mise en conformité, avec une approche simple, progressive et adaptée à la réalité de leurs organisations.

Valence, le 21 janvier 2026 - La généralisation de la facturation électronique constitue l'un des chantiers numériques et réglementaires majeurs des prochaines années pour les entreprises françaises. À compter de 2026, toutes devront être en mesure de recevoir des factures électroniques via des plateformes agréées par l'État, avant de passer progressivement à l'émission selon un calendrier réglementaire échelonné.

Une réforme structurante pour l'ensemble du tissu économique

Cette réforme poursuit plusieurs objectifs : sécurisation des échanges, lutte contre la fraude à la TVA, simplification administrative et amélioration de la transparence économique. Sur le terrain, elle soulève toutefois de nombreuses interrogations, en particulier pour les TPE et PME, souvent confrontées à un manque de ressources internes, à des systèmes d'information hétérogènes ou à une compréhension encore partielle des obligations à venir.

Summeo by EDEDOC : une solution pensée pour les contraintes des TPE et PME

Pour répondre à ces enjeux, Summeo by EDEDOC propose une solution de facturation électronique conçue spécifiquement pour les petites et moyennes entreprises. L'ambition est claire : permettre aux organisations d'anticiper la réforme sans complexité technique ni remise en cause de leurs outils existants.

Summeo s'appuie sur [IOPOLE](#), plateforme agréée reconnue par l'État français et certifiée ISO 27001, garantissant la conformité réglementaire, la sécurité des échanges et la pérennité des flux. La solution permet de centraliser la réception et l'émission des factures électroniques, d'automatiser leur traitement et d'assurer leur archivage, tout en respectant les processus de validation propres à chaque entreprise.

Anticiper sans subir : une mise en conformité progressive et personnalisée

Plutôt que d'imposer une transformation brutale, Summeo adopte une approche progressive et personnalisée, adaptée à la typologie et à la maturité de chaque entreprise.

Les organisations peuvent ainsi commencer par la réception ou l'émission des factures électroniques, selon les obligations du calendrier réglementaire, avant d'envisager une gestion plus complète de leurs flux de facturation.

Cette approche répond à une réalité largement partagée par les dirigeants de TPE et PME : la crainte de devoir investir dans des logiciels complexes et coûteux, peu adaptés à des volumes de factures limités. Summeo a été conçu pour éviter cet écueil, avec une mise en place simple, et proportionnée aux besoins réels de chaque structure.

La solution répond également aux besoins d'entreprises plus structurées, en s'appuyant sur l'expertise d'EDEDODC acquise depuis près de dix ans sur le marché de la dématérialisation.

« Sur le terrain, nous constatons que beaucoup de dirigeants découvrent encore concrètement ce que la réforme implique pour leur entreprise. Certains pensent être couverts par leur expert-comptable ou leur logiciel actuel, alors que la responsabilité de la conformité leur incombera directement. Avec Summeo, notre volonté est de proposer une solution accessible, fiable et immédiatement opérationnelle, pour leur permettre d'anticiper sans subir cette transformation », explique Pieric Brenier, président fondateur de Koesio.

Une solution portée par l'expertise EDEDODC

Développée par [EDEDODC](#), Summeo bénéficie à la fois d'une expertise reconnue dans la dématérialisation des flux documentaires, et d'un réseau de proximité capable d'accompagner les entreprises sur le terrain.

Le lancement de Summeo marque une nouvelle étape dans l'engagement d'EDEDODC aux côtés des entreprises, à l'heure où la transformation numérique devient indissociable des évolutions réglementaires.

Summeo by EDEDODC, un levier de simplification durable

Avec [Summeo](#) by EDEDODC, la facture électronique devient un levier de simplification plutôt qu'une contrainte réglementaire supplémentaire. La solution s'inscrit dans une vision durable de la transformation numérique : sécuriser les échanges, fiabiliser les processus et accompagner les entreprises dans le temps, sans dépendance technologique ni rupture organisationnelle.

À l'heure où les évolutions réglementaires s'accélèrent, Summeo by EDEDODC se positionne comme un partenaire clé pour aider les TPE et PME à aborder la réforme de la facturation électronique avec sérénité.

À propos de Summeo

Summeo est une solution de facturation électronique conçue pour accompagner les TPE et PME dans la mise en conformité avec la réforme française. Pensée pour s'intégrer simplement aux organisations existantes, Summeo permet de recevoir et d'émettre des factures électroniques via une plateforme agréée par l'État, tout en sécurisant les échanges et l'archivage.

Grâce à une approche progressive et personnalisable, la solution aide les entreprises à anticiper les obligations réglementaires sans complexité technique ni surdimensionnement fonctionnel.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Summeo : <https://summeo.fr/>

À propos d'EDEDOC

EDEDOC est un éditeur français de solutions de dématérialisation des flux documentaires et financiers. Fort de près de dix ans d'expertise, EDEDOC accompagne les entreprises dans la digitalisation, la sécurisation et l'automatisation de leurs processus, notamment autour de la facturation électronique. En s'appuyant sur des technologies conformes aux exigences réglementaires et sur une connaissance fine des enjeux métiers, EDEDOC développe des solutions fiables, évolutives et adaptées aux besoins des organisations de toutes tailles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site EDEDOC : www.ededoc.fr

Contact presse / marketing

Maria GAIVAO

Email : contact@ededoc.fr